

VIGY HESSANGE

le mag



Chères habitantes, chers habitants,

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite **nos meilleurs vœux de bonheur pour l'année 2026**. Cette année est importante pour la vie de notre commune car c'est une année de renouvellement électoral. À l'heure où je vous écris, il est prévu uniquement des élections municipales, toutefois le contexte national ne nous met pas à l'abri d'un scrutin supplémentaire.

Pour ce dernier édito de la mandature, je tiens à **remercier les forces vives de notre village**. Conseil Municipal, services municipaux, communauté éducative, monde associatif, professionnels, commerçants sédentaires, ambulants, vous êtes le quotidien de notre bourg-centre. Une synergie indispensable à laquelle je tiens beaucoup.

Je mets en lumière aussi **les élus du Conseil Municipal de la Jeunesse**, nous avons été très fiers de vous et des projets que vous avez menés.

Georges Brassens chantait: «La ballade des gens qui sont nés quelque part» fustigeant l'arrogance des chauvins qui sont très fiers de leur village, regardant les autres avec mépris.

Pendant les 6 années de ce mandat, je me suis senti très fier de mon village, de ses habitants et de son dynamisme. Contrairement à cette chanson, je n'ai pas senti le mépris mais plutôt **l'ouverture aux autres que ce soit en matière de service public, de santé ou de festivité**.

Au bistrot, il y a bien quelques sobriquets qui s'échangent en patois lorrain de la part des anciens pour qualifier les habitants des villages voisins: «tiens voilà, les brizák de tel ou tel village», ce qui signifie des gens qui cassent tout de caractère assez rude, mais cela est dit avec la plus grande sympathie et avec le plaisir de la rencontre.

Vigy-Hessange est **un bourg centre où on aime bien s'y retrouver et surtout y habiter**. Dans un monde que les médias nous décrivent comme hostile, nous pouvons nous sentir heureux à Vigy.

Souhaitons à notre village pour 2026, le meilleur qu'il mérite.

Sylvain WEIL
Maire de Vigy

EDITO

DOSSIER

- **Acquisition de la gare**
- **Prix spécial des jardiniers «Villes et Villages Fleuris»**

COMMISSIONS

- **Le visite du Père Noël au périscolaire**
- **Recrutement périscolaire**
- **Distribution des colis de Noël**

DIVERS

- **Actualités**
- **Agenda**
- **Infos pratiques**
- **Carnet rose**
- **Décès**

ACQUISITION DE LA GARE



Dans le cadre d'un futur partenariat entre les différents acteurs de l'espace gare et les collectivités territoriales concernées, **la commune souhaite acquérir la gare et les espaces attenants**.

Ceci permettra de résoudre une problématique ancienne à savoir que l'ALEMF est propriétaire du parking et d'une partie de la voirie publique de la rue de la gare. L'objectif est de **garder en propriété ce qui est du ressort du domaine public** et de permettre à l'ALEMF, via un bail emphytéotique

futur, la jouissance de la gare et des attenants pour **permettre la continuité de l'activité de cette association**.

En parallèle en conservant la propriété de ces bâtiments et de ces terrains, la commune garantit la **participation financière pour la rénovation de la voie ferrée**.

Une prochaine rencontre aura lieu pour réfléchir au futur **Groupement d'Intérêt Public (GIP)** qui pourra donner un bel avenir à l'espace gare.

DOSSIER 2

PRIX SPÉCIAL DES JARDINIERS « VILLES ET VILLAGES FLEURIS »

Les jardiniers municipaux à l'honneur

La commune a récemment été distinguée par l'obtention du Prix des jardiniers dans le cadre du label Villes et Villages Fleuris. Cette récompense vient **saluer le travail quotidien, l'engagement et le savoir-faire des agents des services techniques**, qui œuvrent tout au long de l'année pour embellir notre cadre de vie.

Par leur créativité, leur sens du détail et leur attention portée à la qualité des aménagements paysagers, nos jardiniers contribuent activement à **l'attractivité de la commune**,

au bien-être des habitants et à l'accueil des visiteurs. Leur démarche s'inscrit également dans une gestion **respectueuse de l'environnement**, privilégiant des pratiques durables et adaptées aux enjeux écologiques actuels.

La municipalité tient à adresser ses plus sincères **félicitations à l'ensemble de l'équipe** pour cette reconnaissance méritée, qui fait la fierté de notre commune et reflète l'**attachement collectif à un environnement soigné, vivant et harmonieux**.



VISITE DU PÈRE NOËL



Vendredi 19 décembre, au **périscolaire de Vigy**, une joyeuse agitation régnait dans la salle des Fêtes. Les enfants chantaient, jouaient et parlaient de Noël lorsque, soudain, un bruit de grelot se fit entendre... cling, cling, cling

La porte s'est ouverte et, à la grande surprise de tous, le **Père Noël en personne est entré**, le sourire aux lèvres. Les yeux des enfants se sont illuminés, certains émerveillés, d'autres un peu impressionnés, mais tous ravis de cette visite magique.

Le Père Noël a pris le temps de **discuter avec chacun**, d'écouter les souhaits, de féliciter les enfants pour leur gentillesse et leurs efforts tout au long de l'année.

Avant de repartir poursuivre sa grande tournée, le Père Noël a fait **des photos avec les enfants**.

LES COLIS DE NOËL

Dans un bel esprit de solidarité et de partage, les **membres du Conseil Municipal des Jeunes** se sont mobilisés samedi 20 décembre pour assurer la **distribution des colis de Noël** aux personnes âgées de plus de 75 ans, aux côtés des élus municipaux et des membres du CCAS. Cette initiative, très attendue chaque année, vise à **apporter un moment de joie, de réconfort et de convivialité à nos aînés** à l'approche des fêtes de fin d'année.

Chaque colis, préparé avec soin, a été remis directement au domicile des bénéficiaires. Au-delà des présents offerts,

PETITE ANNONCE

RECRUTEMENT PÉRISCOLAIRE

Le périscolaire de Vigy "**Les Petits Torlats**" est à la recherche d'animateur(rices) durant la pause méridienne et pour les activités du soir.

CDD de 20h00

- Titulaire du BAFA (ou équivalent)

CV et lettre de motivation à contact@mairie-vigy.fr



ACTUALITÉS

Réunion des secrétaires de mairies

Le 14 octobre 2025, les Finances Publiques ont choisi Vigy pour la réunion annuelle d'informations des secrétaires de Mairie des secteurs du Haut-Chemin Pays de Pange et du Sud Messin.



Réhabilitation de la gendarmerie

Les travaux se poursuivent après le désamiantage, la démolition intérieure a débuté le 13 janvier. L'ancienne gendarmerie sera réhabilitée en boulangerie et cellule commerciale.

Si le projet est suivi, il sera terminé en automne.



AGENDA

Dates à retenir



> 15 février - Théâtre par le TADA de Servigny-lès-Sainte-Barbe, au foyer rural, entrée gratuite

INFOS PRATIQUES

Le secrétariat de la mairie est joignable par téléphone au 03 87 77 91 27 ou par mail contact@mairie-vigy.fr durant les heures d'ouverture ci-dessous et également les mardis et jeudis matin

MAIRIE :

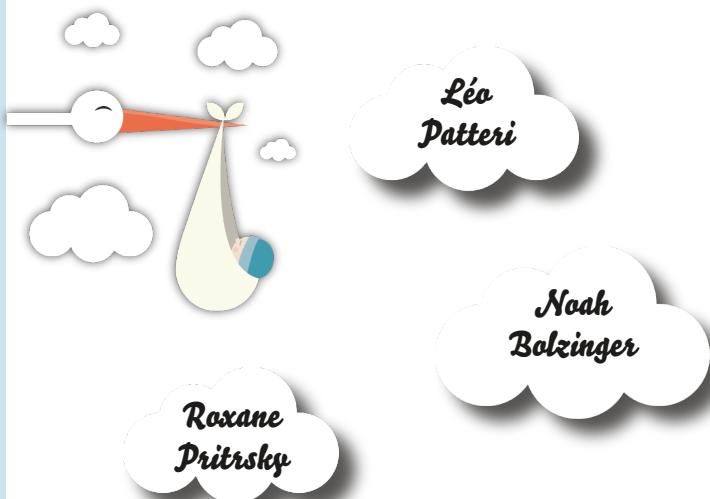
Lundi 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
-
Mardi 13h30 à 17h
-
Mercredi 8h30 à 12h / 13h30 à 17h
-
Jeudi 13h30 à 18h

LA POSTE

Lundi 9h à 12h / 14h à 16h
-
Mardi 14h à 16h
-
Mercredi 9h à 12h / 14h à 16h
-
Jeudi 14h à 16h
-
Samedi 9h à 12h



CARNET ROSE



UNE PENSÉE POUR

JAUBERT Jean
DRIDE Jean-Pierre
LEFEVRE Georges
qui nous ont quittés



Directeurs de la publication :

Sylvain Weil, Valentine Gabel

Ont également participé à l'élaboration de cette édition :

les adjoints et les agents municipaux

Conception éditoriale et graphique :

AK Graphisme & illustration